

INTRODUCTION

Deux événements d'inégale importance ont récemment ramené la Grèce, à propos de laquelle la présente livraison des CEMOTI contribue à éclairer quelques points qui participent des tendances longues de l'histoire sociale et culturelle, sous les feux de l'actualité.

D'une part, le 10 octobre 1993, les résultats des élections législatives anticipées ont signifié la résurrection politique d'Andréas Papandréou et permis le retour au pouvoir de son parti, le Mouvement socialiste panhellénique, PASOK, qui en avait été écarté en juin 1989 après huit années de gouvernement sans partage à cause de son usure, de ses échecs économiques et d'une accumulation de scandales. En obtenant 171 sièges sur 300 à la Chambre, le PASOK dispose d'une majorité absolue. Le nouveau gouvernement constitué dès le 12 octobre avec des représentants de toutes ses tendances, centristes, modernistes, populistes, et complété par des proches ou des familiers de son chef, dispose donc d'une entière capacité d'action.

Cependant sa liberté d'action pourrait être limitée du fait des responsabilités européennes qu'il lui revient d'autre part d'assumer provisoirement. Le premier janvier 1994 la présidence de l'Union européenne a en effet échoué pour un semestre au gouvernement de la Grèce, le seul Etat balkanique de la Communauté, mais un Etat qui se trouve engagé de telle sorte dans les questions et les conflits des Balkans qu'il y apparaît comme très isolé parmi ses partenaires tandis que la politique balkanique est devenue un des enjeux majeurs du débat en Grèce même.

Ainsi la défaite électorale des conservateurs de la Nouvelle République, *Néa Dimokratia*, et de leur chef, alors le Premier ministre Constantin Mitsotakis, apparaît-elle comme une conséquence indirecte de la décomposition politique et sociale de l'espace yougoslave et des turbulences militaires catastrophiques qui l'accompagnent. En effet, entré en dissidence et ayant formé, parce que partisan de l'intransigeance vis-à-vis de la République de Macédoine, une organisation politique maximaliste et minoritaire, le Renouveau politique, *Politiki Anixi*, Antonis Samaras, ancien ministre conservateur des Affaires étrangères, avait affaibli le cabinet Mitsotakis puis avait contribué à le mettre en minorité à la Chambre des députés, ce qui avait

entraîné des élections anticipées. De leur côté les leaders du PASOK et leur chef avaient, pendant la campagne électorale, lourdement signifié à leur adversaire principal qu'ils entendaient durcir sur ce point la politique étrangère grecque pour répondre aux défis et aux menaces qui encerclent l'hellénisme.

Cette dernière image est particulièrement révélatrice de l'attention que l'on accorde en Grèce aux questions des territoires frontaliers, auxquels une partie de la présente livraison des CEMOTI est précisément consacrée. La majorité des Grecs a conscience, ne serait-ce que du fait des enseignements reçus à l'école, de vivre dans un pays plus petit que l'espace correspondant à l'extension historique de l'hellénisme : la Grèce d'aujourd'hui, construite par accrétions successives de 1821 à 1947, depuis la Roumélie et la Morée jusqu'au Dodécanèse, n'est qu'une Hellade étriquée par rapport aux ambitions intégratrices de l'ensemble hellénique qu'exprimait le mythe politique de la "Grande Idée". Si l'on admet que les différentes nations présentes dans l'ensemble balkanique puissent conserver elles aussi le souvenir du fait qu'elles ont également contrôlé, dans les Etats qu'il leur est arrivé de maîtriser, à différents stades de l'évolution historique régionale, des espaces plus étendus que celui de leurs territoires d'aujourd'hui, on admettra aisément que les discours de chacune puissent contredire ceux des autres et entretenir des méfiances réciproques. Mais il ne faudrait pas, alors, négliger le fait que l'hellénisme exprime, lui, une conception du monde qui aspire à l'universel et va de la sorte bien au-delà de l'inscription géographique d'une nation dans un espace. Il faudrait donc admettre que l'attitude des Grecs vis-à-vis des lieux qu'ils habitent n'est pas directement comparable à celle de leurs voisins ou de leurs antagonistes.

Cette préoccupation transparait dans l'article d'ouverture. Introduisant une méticuleuse analyse de la montée de l'intégrisme chrétien en Grèce, Dimitri Kitsikis rappelle, ce qui est d'actualité au moment où elle exerce les responsabilités européennes que l'on sait, comment le débat n'est pas clos en Grèce à propos des tropismes et des attachements qui la font pencher ou s'attacher, non sans nuances ni sans hésitations, soit vers l'Orient soit vers l'Occident. On peut saisir depuis longtemps cette préoccupation à petite échelle quand on observe les différentes configurations des partages de l'Ancien Monde. Mais elle se retrouve, sous d'autres formes, à plus grande échelle, dans les problèmes d'identité que l'on tente de résoudre en Grèce quand se posent des questions de frontière.

Il est cependant aujourd'hui une question plus précise et plus actuelle. Il s'agit de savoir si, dans les domaines diplomatiques et économiques, le gouvernement du PASOK ne paraît pas mieux capable que le précédent d'exploiter dans les Balkans la position de la Grèce de valoriser les privilèges géographiques des ports dont elle dispose pour ouvrir les voies maritimes de la Méditerranée aux économies des Etats balkaniques, et de tirer un parti actif d'une frontière qui n'est plus un élément du "rideau de fer" mais qui est devenue celle de l'Union européenne. Le chef du PASOK avait, à la veille des élections d'octobre 1993, présenté son programme comme "un facteur de stabilité, de paix et de coopération dans les Balkans". A l'usage, moins de six mois plus tard, ce qui a été accompli ne correspond guère à ce qui avait été annoncé et des critiques commencent à s'élever à l'intérieur du PASOK comme dans son aire d'influence traditionnelle.

En reprochant depuis 1991 à la Macédoine l'usage de son nom et le choix de ses emblèmes sous le prétexte qu'ils appartiendraient au patrimoine inaliénable de l'hellénisme, en refusant pour cela de la reconnaître, en faisant grise mine aux Etats qui la reconnaissent, telle la Bulgarie, dont le choix confirma pourtant qu'elle n'a aucun projet de restauration d'une "grande Bulgarie" qui puisse inquiéter la Grèce, le gouvernement Mitsotakis avait paru soutenir sinon organiser l'expression d'un nationalisme aux accents chauvins qui se manifeste à ce propos dans toute la Grèce et pouvait faire oublier sa politique d'austérité. Mais il semblait se désintéresser des revendications implicites ou explicites articulées par la République de Macédoine, ou par des partis "grands macédoniens", quant aux Macédoniens à l'étranger ou aux territoires de la Macédoine historique partagés par un traité de 1913, alors que ces revendications retenaient l'attention critique de la commission d'arbitrage Badinter agissant pour la Communauté européenne préalablement à la reconnaissance diplomatique de la République de Macédoine.

Pour manifester sa détermination, le nouveau gouvernement a donc cessé de discuter aux Nations Unies de la dénomination de la Macédoine et a refusé de se rallier sur ce problème à une position européenne commune. Certains de ses ministres, tel Théodoros Pangalos, chargé des affaires européennes, ont usé à ce propos à l'égard de leurs collègues européens de termes très vifs lorsque plusieurs gouvernements d'Europe occidentale ont après beaucoup d'autres, en décembre 1993, reconnu la Macédoine qui avait été admise quelques mois plus tôt à l'Organisation des Nations Unies. Puis le gouvernement grec a, en février 1994, fermé ses frontières au transit vers la Macédoine, aggravant ainsi les conditions d'existence de cette dernière et

s'exposant à de nombreuses critiques pour avoir ajouté aux tensions interbalkaniques, et à des sanctions judiciaires internationales pour avoir manqué de respect à ses engagements européens.

Cependant les relations de la Grèce avec ses autres voisins proches sont médiocres et tendent à devenir difficiles. Cela ne tient guère à des prétentions qu'y exprimeraient l'opinion ou les dirigeants. Comparés aux ténors grecs, les présidents Berisha, en Albanie, Gligorov, en Macédoine, et Jelev, en Bulgarie, font montre d'une modération aussi prudente que terne. Cela tient plutôt aux héritages de l'histoire, aux représentations que chacun s'en donne et à la conscience de la fragilité renouvelée de la mosaïque balkanique : dans cette partie de l'Europe, l'éclipse de l'Union soviétique et la fin du système de bipolarisation du monde qui figeait la carte politique paraissent avoir ramené les Etats et les sociétés à une situation comparable non pas à celle de 1945 mais à celle de 1913, c'est-à-dire à la veille du moment où, des guerres balkaniques, on était passé à un ébranlement général de l'Europe. Le présent a brutalement ranimé dans ces contrées la hantise d'un passé difficile. Plusieurs des articles rassemblés ici évoquent la partie grecque de cette mosaïque balkanique et les manières dont l'Etat grec a géré sa part de l'héritage historique régional, jouant, d'une part, de la reconnaissance contractuelle des particularismes culturels et poussant, d'autre part, à l'intégration nationale.

Les mises au point de Joëlle Dalègre, de Dora Lafazani, de Yannis Frangopoulos et de Geneviève Zoïa ainsi que la question d'une actualité durable posée par Dimitris Goussios, qui toutes s'appuient sur de patientes observations et sur de longues enquêtes dans les archives accessibles, ont le mérite d'éclairer précisément la toile de fond sensible qui est celle des débats internationaux poursuivis à une autre échelle. C'est sur les réalités qu'ils étudient que se fondent, avec plus ou moins de pertinence, les représentations qui sont mobilisées ailleurs en fonction d'objectifs inscrits dans des champs plus larges. L'objectif n'était pas de faire de ce genre de réalités un inventaire exhaustif mais de proposer simplement quelques paradigmes qui puissent, à partir de cas précis, aider à mieux comprendre certains arguments et certaines attitudes.

La série d'études réunies ici porte sur la Thrace occidentale et sur la Macédoine d'Egée, c'est-à-dire sur cette Grèce du Nord à laquelle il est arrivé que le gouvernement d'Athènes reconnaisse des caractères assez particuliers pour lui affecter, ce qui apparaît comme une exception dans le système d'administration territorial du pays, un ministère particulier. Dora Lafazani insiste là sur les formes d'intégration nationale qu'elle a relevées.

Joëlle Dalègre et Yannis Frangopoulos montrent, à propos des musulmans habitant la Grèce, les limites présentes de cette intégration. Le pays de Grèce du Nord est une pierre de touche. L'opinion grecque, très sensible à tout ce qui paraît rassembler le christianisme orthodoxe, avait récemment accordé son attention aux déclarations du leader ultranationaliste russe Jirinovski; elle s'en est entièrement détournée dès lors qu'il eut déclaré qu'il conviendrait que la Bulgarie s'étende jusqu'aux rives de l'Egée. De la même façon, mais avec beaucoup plus de continuité et de constance, la présence en Thrace de musulmans qui, parfois, paraissent se réclamer des principes de la Turquie suffit à faire de cette dernière et de ceux qui s'entendent avec elle dans la région, serait-ce pour des raisons circonstancielles, des adversaires virtuels de la Grèce. Ainsi en va-t-il de la Bulgarie dont les observateurs grecs scrutent l'évolution d'une diplomatie obérée par la présence d'une minorité turque, par le rôle pivot que joue au Parlement bulgare le Mouvement des droits et libertés, porte-parole de cette minorité, et par les rôles économiques reconquis dans ce pays par les intérêts turcs.

On aurait pu rechercher d'autres exemples ailleurs. En particulier, du côté de l'Albanie, que sépare de la Grèce une frontière définie dès 1882, et où la Grèce semble être passée à côté des possibilités d'ouverture apparues depuis 1990. Alors qu'elle envoyait en Albanie de l'aide et que des entrepreneurs grecs y investissaient dans le commerce, les services et le secteur agro-alimentaire, la Grèce a d'abord accueilli avec intérêt des milliers d'émigrants albanais peu qualifiés qui travaillaient beaucoup pour de bas salaires dans l'agriculture, le bâtiment, les services, remportant ensuite chez eux quantité de marchandises acquises en Grèce. Puis, les accusant de divers délits, les autorités grecques ont expulsé une grande partie de ces immigrés à partir du moment où elles ont commencé à soupçonner le gouvernement albanais de vouloir éliminer par l'émigration la minorité orthodoxe grecophone d'Albanie méridionale, et à lui reprocher de laisser s'exprimer des opinions présentant l'Epire grecque limitrophe comme un territoire albanais occupé. On voit donc renaître là de vieilles disputes qui portent sur la répartition des peuples et des territoires : la frontière fut taillée en Epire à travers un tissu selon lequel la majorité des Albanais vivaient en agriculteurs et en campagnards, les mieux nantis d'entre eux étant musulmans, tandis que la majorité des Grecs, tous chrétiens orthodoxes, étaient citadins et s'activaient dans le commerce et l'artisanat. Même si divers déplacements de populations ont par la suite, jusqu'en 1944, ajouté à la précision de la ligne de démarcation des espaces de chacun, le grand dégel européen d'après 1989 semble avoir favorisé un regain de revendications qui, des territoires, s'étend aux hommes qui les peuplent. A ce contentieux frontalier s'ajoute,

augmentant la méfiance de l'Albanie, le soutien accordé par la Grèce à la Serbie à propos du territoire de Kosovo, peuplé d'Albanais, antique possession serbe et tenu par beaucoup d'Albanais pour une province albanaise irrédente. La Grèce perd ainsi toute chance d'équilibrer l'influence économique et militaire récemment acquise en Albanie par la Turquie grâce à une campagne diplomatique rondement menée en février 1993 par le président Özal.

Quand il a, à l'automne dernier, exposé son programme de gouvernement, le Premier ministre Papandréou résumait toutes ces inquiétudes anciennes et récentes de la Grèce en désignant la Turquie comme l'adversaire principal. Le contentieux entre les deux Etats est déjà ancien. Deux contributions l'évoquent ici, avec tout leur poids de regrets et de nostalgie, mais sans acrimonie : ce sont quelques mots qui viennent, au nom de l'Anatolie perdue, chez deux écrivains grecs, Dido Sotirou et Photis Kondoglou, dont la voix et les pages nous sont transmises respectivement par Anna Sacchi et par Jacques Lacarrière. Ce contentieux déjà ancien porte, en résumé, sur trois points successifs. Le premier est relatif à l'exercice des droits de la minorité musulmane en Thrace grecque, réglé par le traité de Lausanne de juillet 1923 qui avait mis fin à la guerre gréco-turque, mais que chacune des parties reproche à l'autre de ne pas appliquer entièrement ni équitablement. Le second consiste en un différend ancien, mais fréquemment remis à jour, à propos de l'extension des eaux territoriales, de l'usage des ressources potentielles du plateau continental et du contrôle aérien en mer Egée : l'activité déployée par la diplomatie turque à propos de ce dossier complexe est sans doute soutenue par le sentiment du succès déjà obtenu lors de la modification, par la convention de Montreux, en juillet 1936, des clauses du traité de Lausanne relatives au statut international des détroits du Bosphore et des Dardanelles. Le troisième point réside dans les séquelles de l'opération militaire turque conduite à Chypre en juillet 1974 pour parer à certains effets du coup d'Etat organisé par la dictature grecque de l'époque contre le gouvernement indépendant de l'île : cette succession d'interventions, qui s'est accompagnée, malgré les admonestations des Nations Unies, de la ségrégation des populations insulaires et de leur division territoriale, sinon institutionnelle, est durement ressentie par la Grèce qui avait longtemps regardé Chypre comme une province irrédente de l'hellénisme. Ce point-là du contentieux dépasse le cadre régional : d'abord, car ce n'est pas là un aspect secondaire, la question chypriote témoigne à la fois de la longue patience du Secrétaire général des Nations Unies, et de la longue impuissance de l'Organisation internationale à obtenir l'application des résolutions qu'elle adopte. Ensuite, ce point oppose durablement deux

Etats membres de l'OTAN, ce à quoi on ne remédie pas sérieusement en doublant depuis 1993 le quartier général régional Sud-Est de l'Organisation à Izmir, par son équivalent à Larissa, en Grèce. Enfin, il rend la Grèce, qui condamne le stationnement de troupes turques dans la partie nord de Chypre, très méfiante vis-à-vis de toutes les initiatives diplomatiques de la Turquie dans les Balkans.

De cela la démonstration a été apportée au printemps 1994 avec les représentations faites par le gouvernement grec aux Nations Unies après que leur Secrétaire général eut accepté l'envoi en Bosnie-Herzégovine des troupes turques qui lui avaient été proposées de longue date.

Confrontée sur son territoire à l'activisme d'une minorité musulmane de langue turque, obsédée à ses frontières continentales ou égéennes par les différends avec la Turquie, sensible à l'extension de l'influence de cette dernière dans une aire qui correspond, entre autres, à l'extension la moins ancienne de l'empire ottoman en Europe, la Grèce apprécie d'autant moins l'activité que la Turquie prétend déployer au nord qu'elle se montre résolument favorable à la Serbie dans les affaires yougoslaves.

Par là, le nouveau gouvernement grec se trouve donc en désaccord, plus que le précédent, avec les lignes suivies dans les Balkans par l'Allemagne ou par la France, ce qui ne peut assurer ni le confort ni l'efficacité de l'exercice de son mandat à la présidence de l'Union européenne. Et ce n'est pas un des moindres paradoxes que de constater, alors que le PASOK soutenait pendant la décennie 1980 des positions tiers-mondistes, comment le nouveau gouvernement grec tend à se rapprocher des Etats-Unis : ces derniers peuvent en effet, comme l'indiquent la plupart de leurs activités diplomatiques, choisir de préserver le statu quo régional. Mais, dans un monde aujourd'hui unipolaire, la Grèce n'est pas la seule à rechercher des garanties du côté des Etats-Unis : c'est aussi le cas de tous ses voisins...

Faut-il rappeler, pour souligner combien les conditions globales ont changé, qu'au début des années 1960, confrontée déjà à un accroissement régional significatif de l'influence turque, la Grèce avait choisi, Constantin Karamanlis étant Premier ministre, de se rapprocher de l'Union soviétique ? Mais, quel que puisse être son souci de disposer de la sorte d'appuis influents quoique extérieurs à la scène la plus proche, la Grèce observe une prudente réserve; ainsi ne va-t-elle pas plus aujourd'hui s'engager militairement avec l'OTAN en Bosnie qu'elle n'a accepté de le faire avec l'Organisation des

Nations Unies. On peut se demander, finalement, si la Grèce chargée de présider à son tour l'Union européenne n'y fait pas l'expérience d'une certaine solitude, ce dont Jacques Delors avait perçu le risque dès la fin de l'année 1993.

Cependant le gouvernement grec est confronté à plusieurs autres difficultés dont quelques-unes sont évoquées par d'autres contributions présentées dans cette livraison des CEMOTI. Certaines de ces difficultés sont illustrées en Grèce même quoique leur analyse porte à envisager leur inscription dans le champ des relations internationales; il s'agit en particulier de la relative impunité dont certaines activités de nature terroriste ont paru jouir en Grèce et sur lesquelles Christophe Chiclet fait une mise au point importante, car elle pose la question de l'hypothétique interpénétration à la mode italienne de l'appareil étatique et de certaines organisations illégales; on pourrait, en la lisant, être frappé de ce que le ministre de la Marine marchande de 1987, qui avait accusé les victimes de l'attentat terroriste contre le navire *City of Poros* d'avoir été membres du commando des assaillants, est depuis octobre 1993 le nouveau ministre du travail.

Sur une autre question négligée, bien qu'elle commande en partie les chances de succès des projets de développement régional subventionnés par les institutions communautaires, cette livraison des CEMOTI apporte l'étude consacrée par Laurent Eliazewicz aux collectivités locales en Grèce : il s'agit en fait d'un point central pour l'avenir de la modernisation de la Grèce aussi bien que d'un thème dont l'importance idéologique est considérable si l'on admet l'hypothèse historique que les autonomies communales sont inséparables de la tradition de la démocratie grecque.

Chargé pour un semestre de la présidence de l'Union européenne, le gouvernement grec doit veiller sur les dossiers de l'élargissement, de la politique agricole commune, et des projets de convergence économique et monétaire. Cependant la Grèce d'aujourd'hui est loin de répondre aux critères d'éligibilité fixés par le traité de Maastricht pour les candidats à l'admission chômage réduit, prix stables, finances publiques et conditions monétaires saines, balance des paiements équilibrée... La situation sociale de la Grèce, meilleure que dans le voisinage, est difficile : taux de chômage voisin de 10%, pouvoir d'achat des salariés diminué de 20% depuis 1989, fiscalité indirecte pesant sur les classes moyennes. Cela transparaît dans la plupart des contributions réunies dans cette livraison des CEMOTI qui évoquent implicitement ou explicitement le contexte économique. Alors qu'elle supporte assez bien les effets de l'exode rural, comme le montre Stavriani

Koutsou à travers une monographie villageoise, de même qu'elle supporte ceux du retour des émigrés et de l'arrivée de Grecs d'Union soviétique et de la présence de milliers de réfugiés économiques ou politiques d'Europe médiane, de Turquie ou du Proche-Orient, le problème de la Grèce est de redistribuer mieux une richesse qui s'accroît de moins en moins vite et de contenir l'inflation. Car malgré l'aide de l'Union européenne, qui représente des milliards de francs, et malgré la politique d'austérité conduite par les conservateurs depuis avril 1990 dans un but d'assainissement (suppression de l'échelle mobile des salaires, réforme des retraites et des assurances sociales, réduction du nombre des fonctionnaires, privatisation d'entreprises industrielles et de services appartenant à l'Etat), la situation économique de la Grèce reste inquiétante : inflation annuelle de l'ordre de 12%, montant de la dette publique dépassant celui du PIB, service de la dette absorbant deux tiers des recettes fiscales. La Grèce est loin des objectifs communautaires de convergence économique et de rattrapage structurel. Le territoire manque d'infrastructures modernes. L'agriculture, qu'évoquent directement l'étude de S. Koutsou, les remarques de D. Goussios, la question posée par Agnès Piacere et indirectement les études de J. Dalègre et D. Lafazani, représente encore 14% du PIB et 21% de l'emploi. L'industrie, concentrée dans les agglomérations d'Athènes et Salonique qui contiennent la moitié de la population nationale, souffre de la croissance des importations de biens manufacturés venant de l'Union européenne. Les crédits que celle-ci accorde servent, suivant le point de vue que l'on adoptera, soit à réduire le déficit commercial corrélatif de la Grèce, soit à entretenir un marché profitable pour des appareils industriels bien plus productifs que celui qui est en train d'être décimé en Grèce d'autant plus vite que les marchés qui lui seraient accessibles en Europe médiane ne sont guère solvables dans les conditions actuelles. Le tourisme, première source de devises avec 10 millions de visiteurs en 1993, emploie 7% des actifs mais souffre de la concurrence de pays tiers qui sont moins coûteux. Enfin, le produit de l'économie souterraine, étendue au trafic international des armes et du pétrole, est évalué à 40% du PNB; cela entretient un débat de gouvernement entre modernistes, tel Constantin Simitis, partisans de lutter contre la fraude fiscale pour augmenter les revenus de l'Etat, et populistes, dont Andréas Papandréou lui-même, peu portés à la pression fiscale et plutôt favorables au recours à l'emprunt pour apporter les fonds nécessaires.

D'autres contributions confiées à cette livraison des CEMOTI échappent aux contingences de l'actualité et nous invitent à scruter la société grecque et ses expressions culturelles pour y découvrir quelques traits qui révèlent de longues permanences. Ce sont, d'une part les articles et les témoignages

consacrés à la littérature grecque moderne dont on cherche à lire les oeuvres pour y découvrir ce qu'elles peuvent nous apprendre de l'histoire d'un peuple et des représentations qu'en donnent certains de ces écrivains. C'est, d'autre part, le résultat d'une belle enquête d'anthropologie sociale menée dans le sud du Péloponèse par Margarita Xanthacou et Jean-Luc Jamard et à travers laquelle nous apprenons qu'il ne faut pas plus en Grèce qu'ailleurs se fier aux apparences pour comprendre un peuple et ses cultures. Si, par hasard, on cherchait quelle leçon retenir du recueil de ces articles au-delà de l'intérêt instantané que chacun d'entre eux peut présenter, il n'y en a finalement pas d'autre que celle-ci.

Pierre-Yves Péchoux